

## **Drame familial à l'UMP pendant la trêve des confiseurs : la députée Marie-Anne Montchamp menacée d'exclusion !**

Le 27 décembre, l'UMP a suspendu la députée, qui risque l'exclusion pour cause de candidature dissidente et de contestation sévère du bilan du maire sortant, Jacques Martin dont elle a été la très fidèle 1<sup>ère</sup> adjointe.

On comprend l'amertume et la colère de celui qui a porté Marie-Anne Montchamp sur les fonts baptismaux de la politique. Lors des dernières élections législatives de juin 2007, il a rappelé que c'est lui qui en a fait sa 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des questions de personnel, que c'est encore lui qui lui a demandé, en 2002, d'être candidate à l'Assemblée nationale et que c'est toujours lui qui l'a poussée à se présenter au Conseil Régional, juste avant son entrée au gouvernement. Avec un tel parrain, elle aurait pu, au moins, avoir la reconnaissance du ventre ! En juin 2007, Jacques Martin ne disait-il pas : « *Etant ma colistière en 2001 pour les municipales, j'ai eu l'occasion d'apprécier son dynamisme et sa volonté de réussir* » ? Serait-ce cette même volonté de réussite à tout prix qui pousse aujourd'hui Marie-Anne Montchamp à renier son bienfaiteur ?

De nombreux Nogentais se posent la question et madame Montchamp se doit d'y répondre rapidement :

- ou, comme elle l'a publiquement indiqué le 6 décembre dernier, elle n'a pas sollicité l'investiture de l'UMP et, alors, elle aurait dû annoncer, elle-même, qu'elle se mettait en congé pendant le temps de la campagne des élections municipales. Le devoir de loyauté envers les électeurs était à ce prix,
- ou, contrairement à ce qu'elle a indiqué, l'investiture a bien été demandée et, alors, ce manquement à la discipline partisane justifie qu'elle soit exclue de l'UMP.

Dans ce dernier cas, elle devra remettre ses mandats de députée et conseillère régionale entre les mains des électeurs qui l'ont élue avec l'étiquette UMP. Après tout, les Nogentais se souviennent qu'elle n'a pas hésité à provoquer une élection législative partielle, en octobre 2005 : elle avait, paraît-il, hâte de retrouver son siège à l'Assemblée nationale après avoir perdu son maroquin. Le Journal Officiel du 27 avril 2007 a publié les comptes de campagne des candidats : on y apprend ainsi qu'elle avait, à l'époque, bénéficié d'une aide financière de 10.000 € de l'UMP. La moindre des choses serait donc de retourner devant les électeurs en affichant clairement sa nouvelle couleur puisqu'elle a mis sur la place publique son désaccord avec l'UMP : « ***je me présente parce que le maire sortant est un mauvais scénario pour l'UMP et pour Nogent*** ».

D'ici là, elle doit expliquer aux Nogentais pour quelles raisons le maire sortant constitue un « *mauvais scénario* » pour Nogent. Comme première adjointe, elle sait ce qui s'est passé entre mars 2001 et avril 2004 et pourquoi la ville était en faillite dès la fin 2003, comme l'a constaté le cabinet Ernst & Young dans un diagnostic du 30 novembre 2003, jamais rendu public. **Madame Montchamp, qui prône une transparence qu'elle n'a guère pratiquée quand elle était première adjointe, s'honorerait à rendre public ce diagnostic : s'étant publiquement vantée d'être à l'origine de l'intervention d'Ernst & Young à Nogent, elle en a forcément eu connaissance. Elle n'a plus rien à perdre du côté de l'UMP.**